

Image not found or type unknown



Credipar location avec option d achat

Par **ludowicp**, le **20/09/2008** à **16:23**

Bonjour,
J'ai un litige avec la SA CREDIPAR :
J'avais une LOA avec entretien, j 'ai rendu le véhicule depuis mars08, le véhicule a été vendu aux enchères en avril08.
Depuis je dde un état de compte détaillé afin de régler le restant du, s il y en a un, en vain.
Il me reclame des sommes inexplicables... donc je refuse le paiement total. Maintenant, j ai un huissier qui me reclame encore plus que credipar... quoi faire? j essaie toujours d obtenir des infos de credipar, toujours en vain!
Y a t il un moyen pour obtenir les informations de mon dossier?
faut il que je paye sans savoir quoi? faut il prendre un avocat? faut il faire appel a un mediateur?
Merci de bien vouloir me conseiller.
Cordialement

Par **Tisuisse**, le **20/09/2008** à **18:10**

Bien entendu. Que dit votre avocat ?